

Commune de LA-TOUR-DU-PIN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *

	Zones d'interdictions
	Zones de projet possible sous maîtrise collective
	Zones de contraintes faibles
	Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

I', i'1, i'2	: inondation en pied de versant
M, m	: marécages
T, t	: crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
V, v	: ravinelements et ruissellements sur versant
G, g0, g1, g2, g3	: glissements de terrain
F	: effondrements

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

 Zones inondables de la Bourbre et du canal Mouturier;
Se reporter au P.P.R.I. "Bourbre Moyenne" pour le zonage réglementaire spécifique à la commune

Réalisation : Alp'Géorisques

Etabli le : Juillet 2007

Echelle : 1/5 000

Édition : ALP'GEORISQUES

Modifié le : Novembre 2007



Zonage réglementaire du risque ruissellement de versant (phénomène généralisé)

